

L'ENSCMU dispose d'une Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1930, la **Fondation pour l'ENSCMu**. Ces dons, qui peuvent être fléchés, ouvrent le droit aux avantages fiscaux prévus par la loi mécénat du 1^{er} août 2003 (établissement d'un reçu fiscal)

Un dispositif fiscal incitatif

Dans le cadre de l'article 238 bis du Code général des impôts, vous pourrez déduire

de vos impôts sur les sociétés 60% du montant de votre don effectué en numéraire, en nature ou en compétences (dans la limite de 0,5% du Chiffre d'Affaires HT ou de 20 000€).

Les contreparties sont quant à elles encadrées par la loi. Leur valeur ne doit pas dépasser 25% de celle du don. Ainsi, 25% de la valeur de vos dons peut vous être restitué sous la forme de divers avantages.

Plusieurs façons de vous engager :

- **Le mécénat financier** correspond à l'apport d'un montant en numéraire au profit d'un projet d'intérêt général.
- **Le mécénat en nature** consiste à donner ou mettre à disposition gratuitement des biens ou produits au profit de l'un des projets que vous souhaitez soutenir.
- **Le mécénat en compétences** permet aux entreprises de mettre à disposition du projet soutenu, un ou plusieurs salariés sur son temps de travail. C'est un excellent moyen pour vos équipes de développer leurs compétences et leur sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Nos partenaires industriels :



Nos partenaires académiques :

Université de Toledo (USA)
Université de Chicoutimi (Québec)
Université de Sherbrooke (Québec)

Contacts

Chargés de mission :

Sébastien Fourreau : sebastienne@fourreau-associes.com - Tél. 06 67 84 07 33

Adrien Florisoone : adrien@fourreau-associes.com - Tél. 06 71 61 28 68

Estelle Lena : estelle.lena@fondation-enscmu.fr - Tél. 03 89 33 68 43

fondation-enscmu.fr

EN 1822
SC 2022
Chimie
Mulhouse
M^u

DOSSIER DE PARTENARIAT

**Ecole Nationale Supérieure
de Chimie de Mulhouse**



“ **Participez au développement de la 1^{ère} École de Chimie de France, en soutenant l'excellence de son enseignement et de ses diplômés.** ”

L'ENSCMu, l'École des ingénieurs

- Une formation généraliste en chimie
- Des ingénieurs qui s'adaptent
- Un accompagnement individuel des étudiants
- Une mobilité internationale ambitieuse
- Des contrats de professionnalisation et d'apprentissage en alternance
- Des enseignements qui se distinguent
- Les entreprises actrices de la formation
- Un apprentissage de la gestion de projets
- Une vie étudiante riche
- Un réseau d'Alumni international et actif

Une école d'ingénieur de l'Université de Haute-Alsace

L'École en quelques chiffres :

71% d'étudiantes

29% d'étudiants

83% d'insertion 6 mois après le diplôme (2021/2022) sur les 320 étudiants répartis sur les 5 années de formation



La plus ancienne école de Chimie de France au cœur de l'Europe

Nos valeurs

- Excellence
- Savoir-être
- Interculturalité reconnue

Notre mission

- Former des ingénieurs directement employables

Les moyens

- Une très forte connaissance du secteur industriel et économique.
- Des enseignements spécifiques
- Des relations privilégiées avec les industries territoriales

Les enjeux de demain

- Développer l'apprentissage et les contrats de professionnalisation
- Répondre aux priorités stratégiques des entreprises
- Développer les stages pour une meilleure insertion professionnelle



“ Être partenaire de l'École, c'est soutenir les talents de demain. ”

Pourquoi être mécènes de l'ENSCMu ?

- **Attraction** de nouveaux talents. La politique RSE est le 3^{ème} critère avancé par les futurs candidats.
- **Notoriété** et **visibilité** de l'entreprise auprès des salariés, des clients et des fournisseurs, sur ses moyens de communication (site internet, référencement moteurs de recherche, etc.).
- **Différenciation** vis à vis des autres entreprises concurrentes.

Exemples de contreparties

- Job dating
- Nommage d'une chaire ou d'une salle, ou parrainage d'une promotion
- Privatisation d'un amphithéâtre

Exemples de projets à soutenir

- Financer des chaires thématiques d'enseignement
- Financer du matériel numérique et pédagogique
- Financer des stages à l'étranger
- Soutenir le fonds de solidarité étudiants
- Participer à la formation par apprentissage

